



Chères Mesniloises, chers Mesnilois,

Comme il est souvent dit le travail c'est la santé... mais c'est aussi celui de la réussite. Grâce à la persévérance de l'équipe municipale, notre village poursuit positivement son cheminement. En effet :

- Méthaniseur : le Tribunal administratif a suivi la position que j'avais défendue devant le Préfet en confirmant le refus de permis de construire. Le délai d'appel étant expiré, nous pouvons considérer avoir gagné la bataille. Toutefois, notre vigilance doit rester grande pour éviter la concrétisation de tout nouveau projet qui pourrait être notamment facilité par le nouveau dispositif de l'État.
- Salle polyvalente : La construction commence enfin après moult discussions avec les différentes entreprises mais également avec les partenaires financiers en vue d'obtenir le maximum de subventions.

- Insonorisation de la RD 316 : Après sollicitation de la Présidente du Conseil Départemental, j'ai réussi à obtenir du Département qu'il œuvre de concert avec REP-VEOLIA pour diminuer les nuisances sonores liées à la route. Après avoir refusé en mars 2022, au motif que notre Commune était en dessous des seuils acoustiques réglementaires, le Département programme finalement pour l'année 2024 le changement du revêtement de la RD316, celui-ci ayant conscience des nuisances de toute nature impactant notre village.
- Modernisation des éclairages publics : nous avons obtenu l'aide du département pour financer la modernisation des éclairages de certaines rues. Nous réitérons notre demande de subventions en 2024 pour poursuivre notre opération de modernisation permettant d'abaisser l'intensité lumineuse de 23 h 30 à 5 h 30 et de réaliser ainsi des économies d'énergie.
- Taxe foncière : le Conseil Municipal a de nouveau confirmé son engagement de ne pas augmenter celle-ci pour le bien des Mesnilois mais au détriment des finances communales. Le taux de la Commune n'a pas été augmenté depuis plus de 20 ans.

Vous découvrirez dans les pages suivantes les autres dossiers et projets en cours. Je vous souhaite une très belle lecture du présent numéro reprenant les prochaines manifestations auxquelles je ne peux que vous inciter à participer.

Avec tout mon dévouement,

Votre Maire
Martine BIDEL

LA COMMUNE EN FÊTE

Tous nos remerciements vont vers les bénévoles qui ont rendu possible la réalisation du magnifique char qui a ouvert le défilé accompagné de la fanfare de Seugy et des mascottes de Disney. Mille mercis à : M. et Mme Meunier, M. et Mme Parlange, à Eve, Linda, Caroline, Virginie, Sandrine, Barbara, Aurélie, Nadège, Nathalie, Bruno, Dominique, Pascal, Angélique, Thierry, et sans oublier Cathy, Patricia et Catherine.

SALLE POLYVALENTE, LE CHANTIER DÉMARRE

L'ancien terrain multisport a fait l'objet d'un nettoyage et un déblaiement complet début septembre pour permettre un commencement des travaux en octobre.

Vous êtes toutes et tous invités à la cérémonie de la pose de la première pierre le 28 octobre 2023 à 10h 30 qui sera suivie d'un verre de l'amitié. Les travaux devraient durer dix mois.

ÉQUIPE COMMUNALE



Manuel, grand habitué des cantines scolaires et d'entreprises, a rejoint à la rentrée l'équipe d'animation et de surveillance de la cantine de notre école. Les enfants lui ont réservé un très bon accueil. Nous lui souhaitons pleine réussite dans cette nouvelle fonction.

CENTRE DE VACCINATION COVID / GRIPPE

à la mairie le samedi

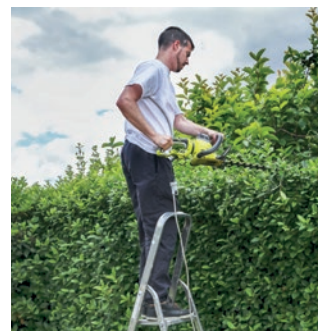


28 octobre 2023 de 9h à 12h.
inscription au plus tard le
25 octobre en mairie, par mail :
c-delrue.mairie@orange.fr ou par
téléphone : 01 34 71 10 16
Venir le jour de la vaccination
avec sa carte vitale.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET DES HAIES CE QU'IL FAUT SAVOIR

Il est rappelé que nous ne sommes plus autorisés à utiliser de produits phytosanitaires ce qui génère une recrudescence des mauvaises herbes sur les trottoirs et complexifie les opérations de désherbage de nos agents communaux. J'en profite pour remercier les Mesniloises et Mesnilois qui s'emploient à désherber le devant de leur habitation. Il serait utile que chacun d'entre nous suive le même exemple pour le bien de notre village.

Pour le non-entretien des haies qui donnent sur la voie publique, un arrêté municipal va être pris pour permettre à la Commune, après demande adressée aux propriétaires de réaliser les travaux de taille, de procéder aux travaux aux frais du propriétaire qui recevra la facture pour règlement.



RESTAURATION DE L'ÉGLISE : POURQUOI LE CHANTIER PREND DU RETARD ?



Les travaux de réfection sont de nouveau retardés, l'INRAS nous impose de réaliser un diagnostic archéologique tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'église... mais l'institut ne peut programmer ce diagnostic avant le 2e trimestre 2024.

Cette demande vient une nouvelle fois alourdir la facture qui est déjà trop conséquente pour un village tel que le Mesnil-Aubry.

NOUVELLE ASSOCIATION AU MESNIL-AUBRY : C.O.T.A.M.A.

Le C.O.T.A.M.A. c'est quoi ? C'est le Comité d'Organisation du Téléthon Au Mesnil Aubry (N° accréditation organisateur 0950315).

Pour faire avancer la recherche sur les maladies génétiques, tous les Mesnilois et Mesniloises ainsi que toutes les associations et les écoles du Mesnil-Aubry peuvent venir nous rejoindre pour vivre cette nouvelle aventure main dans la main.

Le prochain TELETHON aura lieu les 8 et 9 décembre prochain. Un programme des manifestations est en cours de réalisation, vous en saurez plus dans les semaines à venir. Surveillez vos boîtes aux lettres !!

Pour le bureau du C.O.T.A.M.A. Marie-Thérèse Cuvellier : Tél. 06 81 04 10 43

Téléthon

REP-VEOLIA : FEU VERT POUR L'EXTENSION ET CONCERTATION

Le Conseil municipal a décidé en séance du 27 juin 2023 de procéder à une révision allégée du Plan Local d'Urbanisme de la Commune afin de permettre au site REP-VEOLIA de s'étendre. Une concertation du public sera prochainement organisée avec la consultation possible en mairie des documents relatifs à la révision ainsi que la mise à disposition en mairie d'un cahier destiné à recueillir les observations du public. La date d'ouverture de cette concertation vous sera communiquée ultérieurement.

> N'oubliez pas de consulter le panneau lumineux d'information ainsi que la page Facebook «solidarité mesniloise».

RETOUR SUR...

KERMESSE DE L'ÉCOLE

Sandrine, Directrice de l'École, ainsi que son équipe ont largement participé à l'animation de notre village en organisant une superbe kermesse pour marquer la fin de l'année scolaire. Un grand merci pour l'implication de l'école dans la vie communale.



SÉJOUR EN DORDOGNE

Cela fait maintenant trois années que la Commune organise, en juillet, en partenariat avec la Municipalité d'Écouen un séjour d'une dizaine de jours dans un camping situé à Saint-Estèphe. Comme l'an dernier, le soleil était au rendez-vous permettant aux enfants de bien profiter des nombreuses activités proposées : ski nautique, karting, accrobranche, tir à l'arc, équitation, baignade, canoë-kayak,...



SORTIE DES SENIORS

Le 6 juin, la municipalité a offert aux seniors une sortie en Normandie. Après une visite de la fabrique d'aiguilles BOHIN et un déjeuner au restaurant, la journée s'est achevée par la visite de la chocolaterie Michel CLUIZEL. Les gourmands et les moins gourmands se sont bien régallés !



À PROPOS DE...

FÊTE DE L'ÉTÉ

Le soleil était au rendez-vous. Cette manifestation a été une pleine réussite. Les enfants ont eu l'occasion de faire leur baptême de moto.

FEU DANS LES CHAMPS

Un grand merci aux pompiers qui ont circonscrit un feu de chaume fin juillet généré par un dysfonctionnement d'une moissonneuse-batteuse.



Photo d'illustration - @adobe stock

GESTES DE PREMIERS SECOURS



La Commune a organisé deux sessions d'initiation aux gestes de premiers secours en partenariat avec les pompiers. Nous devrions tous suivre cette démarche qui peut sauver des vies. C'est pour cette raison que la Commune réitérera cette initiative.

RECYCLEZ VOS T-SHIRTS !

Pendant tout le mois d'Octobre venez déposer vos t-shirts propres, en bon état et pliés chez notre Coiffeuse Emilie, chez AGO ainsi qu'au bureau de Poste de la Commune. L'Association « Bonnet rose » pourra confectionner ainsi des bonnets de chimio.

BOÎTES AUX LETTRES

Pour le bon fonctionnement de la distribution du courrier, merci d'indiquer votre nom sur votre boîte.

CARNET

NAISSANCE

- Le 26 mai 2023 : Alessio, Ivan, Yves ZAITZEFF
- Le 24 juin 2023 : Livia YALAP
- Le 12 juillet 2023 : Camila PINTO JALES
- Le 18 juillet 2023 : Timothée LE CAILLEC DESCHASAUX
- Le 8 août 2023 : Neyla KHAN

DÉCÈS

- Le 6 juin 2023 : M. Alain DEZOBY

MARIAGES

- Le 24 juin 2023 : M. Jacques JOCELYN et Melle Patrice Loraine BURTON

AGENDA

10 OCTOBRE

OCTOBRE ROSE

Les enfants de l'école viendront accrocher dans les arbres situés à la mairie des sujets qu'ils auront confectionnés. À cette occasion, et pour les remercier, la municipalité leur offrira un petit-déjeuner.

28 OCTOBRE

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA SALLE POLYVALENTE

À 10 h 30, cérémonie pour la pose de la première pierre de la nouvelle salle polyvalente suivie d'un verre de l'amitié. Venez nombreux !
> Salle des fêtes

28 OCTOBRE

OCTOBRE ROSE

A partir de 19 h, à la salle des fêtes, organisation par le Conseil municipal d'un repas (tartiflette) au profit de l'association « MON BONNET ROSE ».

31 OCTOBRE

HALLOWEEN

Rendez-vous devant la mairie, dès 19 h, pour un défilé des petits monstres dans les rues du village à la recherche de bonbons (sous la responsabilité des parents). Une soirée dansante sera organisée pour petits et grands à la salle des fêtes de 20 h à 22 h 30.

11 NOVEMBRE

COMMÉMORATION

En partenariat avec les Communes d'Ézanville et d'Écouen, un dépôt de gerbes aura lieu à Ézanville à 9 h, à Écouen à 10 h en vue de commémorer l'armistice et avoir une pensée toute particulière pour tous les combattants de la guerre 14-18. Une cérémonie sera ensuite organisée à 11 h devant le monument aux morts de notre village suivi d'un pot de l'amitié à la salle des fêtes.

16 NOVEMBRE

REPAS DES SENIORS

Comme à l'accoutumée les personnes de 65 ans révolus seront conviées à un repas de fin d'année animé par un groupe de musiciens. Les invitations vont suivre.

1er DÉCEMBRE

LES DIPLÔMÉS À L'HONNEUR

Pour la 3e édition, les Jeunes diplômés de l'année 2022/2023 (Brevet des collèges, CAP, BEP, BAC pro et général) seront mis en lumière à la salle des fêtes à 19 h. N'oubliez pas de vous inscrire auprès de la Mairie sur justificatif de votre réussite au plus tard le 20 novembre. Seront également mis à l'honneur, comme chaque année les médaillés du travail et les bébés de l'année.



15 DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL

Défilé du Père Noël jusqu'au Marché de Noël situé Place Robert Desachy où nous pourrions assister à un spectacle organisé par l'école, découvrir des artisans et dîner. Rendez-vous devant la mairie à 18 h.